

Photocopillage

Mise en oeuvre dans les écoles du contrat du 20 mai 2005 sur la protection des oeuvres protégées (circulaire n° 2005-164 du 19/10/2005)

Un contrat, signé le 20 mai 2005 entre l'État, le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie et la Société des Éditeurs et des Auteurs de Musique (SEAM), fixe les obligations contractuelles des enseignants des écoles reproduisant, par reprographie, une oeuvre protégée, pour une utilisation collective.

En application de l'article 331-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, les agents assermentés du CFC et de la SEAM sont habilités à intervenir dans les écoles, pour contrôler la bonne application de la réglementation, sans que les directeurs puissent s'y opposer.

Les enseignants ne respectant pas les obligations contractuelles, seront réglementairement responsables des infractions constatées à titre civil et pénal (voir B.O. N°39 du 27 octobre 2005).

Résultats du concours de la Résistance et de la Déportation

La remise des prix départementale du concours de la Résistance et de la Déportation 2005-2006 s'est déroulée le mercredi 24 mai 2006 au conseil général.

- Premier prix catégorie individuels collège : Virgile Auffray - collège Lucien Febvre de Saint Amour (10 élèves récompensés)
- Premier prix catégorie individuels lycées : Antoine Vallauri - Lycée Friant de Poligny (10 élèves récompensés)
- Premier prix catégorie individuels lycées professionnels : Nicolas Euschi - lycée Friant de Poligny (2 élèves récompensés)
- Premier prix catégorie collectifs collèges : collège Notre Dame de Mont Roland de Dole (10 travaux récompensés)
- Premier prix catégorie collectifs lycées : lycée Nodier de Dole (2 travaux récompensés)
- Premier prix catégorie collectifs lycées professionnels : lycée Friant d'Arbois (un travail récompensé)
- Premier prix catégorie collectif audiovisuel : collège Saint Exupéry de Lons le Saunier

Le thème du concours sera l'an prochain : «Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi» (note de service n°2006-069 du 14 avril 2006 parue au B.O. N°17 du 27 avril 2006)

Collèges au cinéma : calendrier 2006-2007

- Mise en place des plannings de formations fin juin 06
- Inscriptions des enseignants aux formations du 1^{er} au 14 septembre sur le site de la DIFOR
- Inscription des effectifs au dispositif «Collèges au cinéma» et des établissements, du 1^{er} au 14 septembre 2006
- Mise en place des plannings de projections début juillet 06
- Réunion du comité de pilotage le 19 septembre 06
- Bilan des inscriptions et questions diverses.

Les compte-rendus des comités de pilotage «Écoles» et «Collèges» au cinéma du 14 juin 2006 seront accessibles prochainement sur le site Internet de l'Inspection Académique à la rubrique Action culturelle / Programme de l'année / Cinéma-Audiovisuel.

Jeunesses Musicales de France : Les JMF ont pour mission d'offrir au plus grand nombre, et notamment aux plus jeunes, l'accès à la musique vivante, permettant la découverte de tous les répertoires, classiques ou actuels. La venue de concerts JMF a été relancée dans le département du Jura au cours de l'année 2005-2006. Pour pérenniser cette action, deux délégations JMF ont été créées dans le département (à Lons, délégué : Pierre Bazile et à Dole, déléguée : Joselle Pointelin) avec pour objectif de proposer au cours de l'année à venir d'autres concerts à destination du jeune public en collaboration avec «Scènes du Jura».

De plus, une association départementale est en passe d'être constituée, dont l'un des principaux buts sera de constituer une structure référente dans le cadre de négociations avec les différents partenaires institutionnels (Conseil Général, Communautés de Communes...) pour l'organisation de ces spectacles.

Une réunion de constitution de cette association se tiendra le jeudi 22 juin à 20h30 à la MJC d'Arbois. Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez contacter Pascal Pansard au 03 84 72 96 61 ou pascal.pansard@ac-besancon.fr

lettre Flash Lettre du 19 mai : Ouverture du portail étudiant
Mai-Juin Lettre du 19 mai : le calendrier scolaire 2007-2010
Lettre du 23 mai : Réorganisation de l'administration centrale
Lettre du 24 mai : IUT : quarante années d'expérience et de réussite
Lettre du 8 juin: En 2006, le baccalauréat continue d'évoluer

Les documents du B.O.E.N. , les lettres flash et les notes d'information sont consultables sur :
www.education.gouv.fr/bo
www.education.gouv.fr/flash

Liste des courriers électroniques transmis par l'Inspection Académique du Jura dans les établissements scolaires du 1^{er} degré en mai-juin 2006

- appel à candidature du 30/05/06 pour les postes à profil au mouvement provisoire ou à la mise en place 2006 et pour les affectations d'IMF à titre provisoire 2006 par délégation à la mise en place 2006
- instructions du mouvement provisoire 2006 et documents annexes
- modifications relatives à la liste des postes du mouvement provisoire 2006, la liste des postes fractionnés et la liste des postes fléchés LVE - supports fractionnés dont mi-temps Bellefontaine - maître-référent Saint-Claude - fléchage anglais poste adjoint Colonne
- appel à candidature du 16/06/06 pour des postes à profil - mise en place 2006 ou phase du reliquat du mouvement 2006

Pourquoi est-il préférable de supprimer la collation à l'école ?

Dans le cadre du Programme National Nutrition Santé, un dépliant a été édité sur la collation à l'école. Vous pouvez le consulter et le télécharger sur le site de l'Inspection Académique à la rubrique Action sociale-Santé scolaire / Service santé scolaire-Service social scolaire / Actions collectives de prévention dans le cadre des CESC : Éducation à la nutrition.



335, rue Charles Ragmey - B.P.602 - 39021 Lons-le-Saunier Cedex

Tél : 03 84 87 27 27 - Fax : 03 84 87 27 04

N° 46 Juin 2006

La scolarisation des élèves handicapés La Maison Départementale des Personnes Handicapées

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fonde le principe de droit commun de l'inscription de tous les élèves dans un établissement scolaire, quelle que soit la nature de leur handicap. Le projet personnalisé de scolarisation est désormais le cadre de référence qui définit les modalités du parcours scolaire de l'enfant et de l'adolescent.

Au plan départemental, l'architecture institutionnelle est profondément modifiée par la création de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), lieu unique pour répondre à toutes leurs préoccupations. Une instance constitutive de la MDPH, la Commission des Droits et de l'Autonomie fusionne les compéten-

ces précédemment déléguées à la CDES (Commission départementale d'éducation spéciale) et à la COTOREP (commission technique d'orientation et de reclassement professionnel).

Pour de plus amples informations sur la loi, l'organisation de la MDPH, le parcours de formation des élèves présentant des handicaps, les conditions de scolarisation (Décret 2005-1617 du 21 décembre 2005), vous pouvez consulter le Bulletin Départemental Spécial Handicap du mois de mai 2006 réalisé par l'Inspection Académique du Territoire de Belfort, sur le site Internet du Rectorat de Besançon à la rubrique Actualités/Publications <http://www.ac-besancon.fr/siteaca/internet>

AU SOMMAIRE

Lire en page 2 : Examens et concours - Résultats du CFG 2006 - Date du prochain CTPD - Dates des prochaines CAPD - Date de la prochaine CCMD - Schéma territorial du réseau des écoles du Jura : évolutions et actualisation 2006 - Postes fléchés LVE - Direction d'école - Postes qui seront attribués à la mise en place et/ou à la phase du reliquat ou d'ajustement de rentrée - Date d'ouverture des droits à la retraite des parents de 3 enfants - Modification concernant le Retrep
Lire en page 3 : Affectation des PE stagiaires 2006-2007 - Prévention des maltraitements sexuelles - Des chansons (bien)venues d'ailleurs ! - Sécurité amiante - Plan particulier de mise en sûreté
Lire en page 4 : Photocopillage - Résultats du concours de la Résistance et de la Déportation 2005-2006 - Collèges au cinéma : calendrier 2006-2007 - Enquête sur la correspondance scolaire - Pourquoi est-il préférable de supprimer la collation à l'école ? - Jeunesses Musicales de France

Le Plan Académique de Formation Continue 2006-2007

Il sera en ligne sur le site de l'Inspection Académique à la rubrique Enseignants du 1^{er} degré/Formation continue à partir du 28 juin 2006.

Éditorial

La fin de l'année scolaire approche à grands pas avec son cortège d'examens : le Certificat de Formation Générale, le Brevet des Collèges, le Baccalauréat, ... et sans compter toutes les décisions d'orientation qui vont être arrêtées à la suite des conseils de classes et parfois à l'issue de nombreuses navettes entre la famille et l'équipe pédagogique. Selon le cas, la joie éclatera pour certains tandis que la tristesse envahira le coeur des autres.

Cet éditorial est pour moi l'occasion de souligner d'autres moments de réussite sociale. J'entends par là évoquer ces manifestations qui quadrillent le département depuis des semaines et rassemblent des dizaines voire des centaines d'enfants comme :

- les rencontres chorales des collèges qui ont produit la cantate vocale «Le livre des Grands Voyageurs de Marco Polo,
- les rencontres musicales des écoles du département qui auront produit plus de 40 concerts,
- les rencontres sportives organisées par l'USEP,
- celles organisées par l'EREA de Crotenay autour du VTT.

Chacun comprendra qu'il m'est impossible de dresser une liste exhaustive de toutes ces actions.

Parallèlement à cela je ne dirai jamais assez combien ces événements révèlent en fin de parcours un travail de longue haleine, mené avec pugnacité dans le quotidien de chacun. Il témoigne d'un engagement citoyen vigoureux qui force notre admiration et pour lequel je ne vois qu'un mot pour le reconnaître avec simplicité : «merci» pour nos élèves et bonnes vacances à tous.

L'Inspecteur d'Académie
Roland Franiatte

INFORMATIONS OFFICIELLES ET RÉGLEMENTAIRES

EXAMENS ET CONCOURS

RAPPEL : Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) Session 2007

Une session d'examen pour l'obtention du diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) s'ouvrira le 18 juin 2007. Le registre des inscriptions est ouvert du 1^{er} septembre au 16 octobre 2006 inclus.
(Se reporter à l'IA 39 n° 45 du mois dernier).

Date de la prochaine CCMD (commission de l'enseignement privé) : le 27 juin 2006 à 9 heures. **Résultats du CFG 2006** : 281 candidats inscrits à la session de mai 2006, 244 admis soit 86,83 % de réussite.

Dates des prochaines Capd (rappel)

- Capd mouvement provisoire 2006, et mise en place 2006 concernant les demandes de changement d'affectation provisoire pour exercer sur un poste AIS ou un poste à profil, puis les affectations des T3 ou T4 au plus faible barème sur les postes AIS restés vacants : le 22 juin 2006 à partir de 8h30
- Capd mise en place 2006 : le 3 juillet 2006 après-midi.
- Capd reliquat du mouvement 2006 : le 28 août 2006 après-midi
- Capd ajustement du mouvement suite au CTPD de rentrée : le 7 septembre 2006 après-midi

Comité Technique Paritaire Départemental

Le CTPD se réunira le 7 septembre 2006 matin pour examiner les ajustements de rentrée scolaire dans les écoles (évolutions d'effectifs).

Schéma territorial du réseau des écoles du Jura : évolutions et actualisation 2006

La mise à jour de ce document sera présentée au CTPD et au CDEN de juin 2006.

Si vous souhaitez en prendre connaissance, le document sera mis à votre disposition sur le site Internet de l'Inspection Académique à la rubrique *École/Le schéma territorial du 1er degré*, à compter du 26 juin prochain.

Postes fléchés LVE

- Au mouvement principal 2006, 32 postes avaient été fléchés LVE : 26 en anglais (dont 6 maintiens) et 6 en allemand. Seuls 2 postes qui devaient être fléchés anglais ont été défléchés après le mouvement, car obtenus par des enseignants non habilités.
- Au mouvement provisoire 2006, 37 postes ont été fléchés LVE : 35 en anglais (dont 3 maintiens de fléchage) et 2 en allemand.
- D'autres postes seront fléchés aux phases de reliquat et d'ajustement de rentrée.

Direction d'école

Suite au protocole signé par le Ministre de l'Éducation Nationale et le syndicat SE/UNSA, une circulaire du service du budget et de l'égalité des chances de la Direction générale de l'enseignement scolaire est parue le 9 juin 2006. Elle reprend les mesures inscrites dans ce protocole d'accord, notamment l'extension des décharges d'enseignement d'une journée par semaine aux directeurs(rices) d'école 4 classes, par le biais du stage filé des PE2, et la revalorisation de 20 % à partir du 1er septembre 2006 de l'indemnité de sujétion spéciale n° 112 versée aux directeurs(rices) d'école.

Postes qui seront attribués à la mise en place et/ou à la phase du reliquat ou d'ajustement de rentrée

Seront attribués :

- les postes non obtenus au mouvement provisoire,
- les postes libérés par des nouvelles demandes de congé parental, disponibilité, détachement, et par les demandes de congé de longue durée qui ont reçu un avis favorable du comité médical,
- les postes libérés par les enseignants quittant le département après avoir eu l'accord pour leur demande d'exeat du Jura et leur demande d'ineat
- les postes de maîtres E préalablement gelés – postes pour

lesquels les enseignants qui seront nommés maîtres suppléants recevront une lettre de mission de leur IEN - ainsi que des postes issus du couplage de décharges IMF, de décharges syndicales (qui ne sont pas toutes connues à ce jour), de décharges de direction non encore attribuées en prévision de ces couplages à effectuer, de compléments de temps partiel qui n'ont pas pu être couplés au 2^{ème} mouvement ou dont la demande sera déposée dans les prochains jours (suite, par exemple, à un congé adoption / maternité / paternité), et, le cas échéant, de reliquats pour faire un temps complet.

Date d'ouverture des droits à la retraite des parents de 3 enfants

(application des dispositions de l'article L24-I-3 du code des pensions civiles et militaires)

Une circulaire du service des pensions du Ministère de l'économie et des finances datée du 19 mai 2006 a été transmise aux Inspections académiques à la mi-juin 2006. De nouveaux paramètres sont applicables pour la liquidation des pensions.

Renseignements complémentaires auprès de la DRH :

- Mme Ered (de A à C) - Tél : 03 84 87 27 17 ,
- Mme Alluin (de D à Ma) et Mme Bernard (de Me à Z) - Tél : 03 84 87 27 36

Modifications concernant le Retrep

(Régime temporaire de retraite de l'enseignement du privé)

Un décret à paraître autour du 10/07/06 va abroger et remplacer le décret 80-7 du 2 janvier 1980. Une circulaire de la DAF (direction des affaires financières) bureau D1 du 16 mai 2006 a été transmise dans les écoles et les collèges où exercent des enseignants du 1er degré privé.

Affectation des professeurs des écoles stagiaires 2006-2007

L'affectation des professeurs des écoles stagiaires 2006-2007 recrutés au titre du concours 2006 dans le cadre du **stage filé** d'un jour par semaine pendant 30 semaines, prévu par la circulaire DES-A14 du 11 mai 2006, sera préconisée après le jury d'admission de concours du 7 juillet 2006.

Prévention des maltraitances sexuelles

Ce sont plus de 500 élèves des écoles primaires du Jura qui ont pu participer au spectacle «**POUSSIN**» présenté le jeudi 18 mai à la salle des fêtes de Poligny. Mêlant poésie et humour, cette pièce aborde des situations délicates, inculque le respect de soi et des autres.

Avant la représentation, des équipes inter-catégorielles (enseignants, infirmières, membres des RASED) ont travaillé au sein des classes afin d'offrir aux enfants des espaces de parole et surtout leur donner des outils langagiers pour s'exprimer, exprimer leurs émotions, leurs sentiments.

La prévention des violences sexuelles s'inscrit dans un projet éducatif global de promotion de la santé et d'éducation à la sexualité. Elle vise à aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables pour lui-même et vis à vis d'autrui. Elle s'attache à développer des attitudes telles que l'estime de soi, le respect des autres, l'autonomie, la responsabilité, l'esprit critique.

Les personnels s'investissant dans cette action ont pu bénéficier d'une formation dans le cadre du plan départemental de formation. La venue de ce spectacle n'aurait pu se faire sans l'investissement important de **l'Observatoire Jurassien des Enfants Victimes de Maltraitance** (OJEVIM) et du **Rotary Club du Triangle d'Or**.

Ce projet sera renouvelé en 2006-2007, n'hésitez pas à contacter **Brigitte MONNET**, infirmière conseillère technique départementale à l'Inspection Académique si vous souhaitez plus d'informations : **03 84 87 27 07**.

Sécurité amiante

Dans le cadre du plan d'action amiante mis en place par le ministère, une enquête est actuellement en cours auprès des mairies afin de recenser les écoles implantées dans des bâtiments contenant ou ayant contenu de l'amiante, en prenant appui sur les diagnostics et les dossiers techniques «amiante», qui ont du être réalisés par les propriétaires avant le 31/12/05 au plus tard, pour les immeubles dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997. Les mairies rendent compte actuellement à l'inspecteur d'Académie des investigations engagées dans les bâtiments scolaires. Ces informations sont regroupées par le service DOS 3, qui peut le cas échéant les tenir à la disposition des directeurs d'école. Cependant il appartient également aux mairies de les porter à leur connaissance.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Actuellement, 240 écoles sur 346 ont transmis les fiches concernant leur plan particulier de mise en sûreté des élèves en cas de risque majeur. Nous rappelons aux 106 autres écoles que les copies des fiches 1, 2, 3, 6 et 9 du classeur académique, doivent parvenir à l'IEN de la circonscription.

Nous vous rappelons également que le PPMS de chaque école doit être remis à jour chaque début d'année scolaire, validé par un exercice de confinement, et présenté au premier conseil d'école.

Sécurité incendie

Des exercices d'évacuation doivent être réalisés au cours de l'année scolaire dont le premier au cours du mois qui suit la rentrée scolaire (BO n°16 du 22 avril 2004).



Des chansons (bien) venues d'ailleurs !

Les rencontres musicales

2005-2006 touchent à leur fin. Cette année, ce sont **près de 7000 élèves** des cycles 2 et 3 des écoles primaires et quelques collégiens qui ont donné vie aux chansons en langues étrangères européennes.

Accompagnés musicalement, les jours de rencontre, par des musiciens professionnels, amateurs, ou enseignants en stage, soutenus efficacement tout au long de l'apprentissage par leurs enseignants ou les personnes ressources, les enfants ont une nouvelle fois démontré leur capacité extraordinaire à investir le champ des langues vivantes.

Au-delà même de la joie de chanter en allemand, en anglais, en russe, en grec, en espagnol, en italien ou en irlandais, les enfants ont également montré leur envie d'aller à la rencontre de l'autre.

C'est le principe des rencontres musicales. Comme tout projet commun, il n'est jamais gagné d'avance. Il dépend de chacun. Cette année est une nouvelle réussite !